



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h

Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Robebelle, salle 121

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Mme Amélie Laliberté	Présidente
■ Mme Nadia Aubin-Horth	Secrétaire
■ M. Arnaud Desbiens	Trésorier
■ M. Martin Boucher	Administrateur
■ M. Bernard Drouin	Administrateur
■ Mme Célia Forget	Administratrice
■ M. Pierre Pelletier	Administrateur
■ M. Pierre Samson	Administrateur
■ M. Louis Alexandre	Administrateur

Absences

■ M. Mario Léonard	Administrateur
■ M. Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau

Autres présences

■ Mme Marianne White	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
■ M. Jean-Luc Lavoie	Conseiller municipal, district Pointe-de-Sainte-Foy
■ Mme Éloïse Gaudreau	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Mme Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, aucune personne ne participe à l'assemblée.

Ordre du jour

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h

Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Robebelle, salle 121

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption des procès-verbaux du 12 novembre et du 10 décembre	19 h 05
4. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 10
5. Première période de questions et commentaires du public	19 h 25
6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 6.1 Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur l'avenue Montpetit (suivi) ■ 6.2 Demande de rencontre concernant le réaménagement du secteur sud de la route de l'Église (suivi) ■ 6.3 Balade des éluEs (discussion) ■ 6.4 Pouvoirs en matière de déploiement des radars photos mobiles ■ 6.5 Conférence de Croque ton quartier	19 h 35
7. Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 25
8. Correspondance et trésorerie ■ 8.1 Correspondance ■ 8.2 Trésorerie	20 h 40
9. Affaires internes ■ 9.1 Secrétariat de soutien (tarif 2026, recherche) ■ 9.2 Préparation de l'AGA	20 h 35
10. Varia	20 h 55
10. Fin de l'assemblée	21 h



1. Ouverture de l'assemblée

M. Arnaud Desbiens ouvre l'assemblée à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Arnaud Desbiens fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. M. Louis Alexandre propose l'ajout du sujet «Déneigement piste cyclable Neilson» au point *Suivis des dossiers et affaires nouvelles*.

Résolution CQSL-26-CA-01

Sur proposition de Mme Amélie Laliberté, dûment appuyée par M. Martin Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption des procès-verbaux du 12 novembre et du 10 décembre

L'adoption du procès-verbal de novembre est reportée à la prochaine séance.

M. Arnaud Desbiens demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de décembre.

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-02

Sur proposition de Mme Célia Forget appuyée par M. Pierre Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Jean-Luc Lavoie souhaite la bonne année à tous et toutes et mentionne que 2026 représente les 20 ans du Conseil de quartier de Saint-Louis.

Il fait part que le 26 janvier prochain, la Ville annoncera la séquence des travaux préparatoires pour l'arrivée du tramway et le plan des mesures de mitigation. Les gens du RTC annonceront le 27 janvier le plan du réseau de transition pour ce qui est du transport en commun. Les Conseils de quartier seront mis à contribution dans le partage de ces informations.



Concernant les lots boisés au coin Hochelaga, Jules-Dallaire et route de l'Église, il n'y a pas eu de décisions ni d'orientation prise quant à la vente de ces terrains.

Il annonce également qu'il y aura des festivités au parc Raymond de Rosa l'après-midi du 2 février.

Mme Marianne White complète en mentionnant qu'il y aura le 14 février prochain des festivités au parc Notre-Dame-de-Foy de même que la Fête des neiges au Parc Ste-Isabelle le 28 février.

Elle a fait un suivi au citoyen qui était venu parler au Conseil à propos de la valorisation du boisé Sainte-Isabelle (près du parc du même nom). Elle suggère que le Conseil de quartier aille de l'avant en réfléchissant à des démarches pour mettre en valeur le boisé; elle suggère d'approcher l'organisme Capital Nature qui a déjà réalisé de tels projets.

Suite à la demande d'un citoyen, elle explique qu'il n'y aura pas de changement pour le stationnement devant le centre de loisirs Saint-Louis pour le moment, mais qu'avec le plan de réaménagement du sud de la route de l'Église / chemin Saint-Louis, des mesures seront prises pour réajuster les possibilités de stationnement dans le secteur. Le centre de loisirs Saint-Louis demeurera facilement accessible pour les utilisateurs.

M. Arnaud Desbiens demande si, avec la démission du Premier ministre, il y aura des changements d'orientation à ce sujet. M Jean-Luc Lavoie et Mme Marianne White répondent que le projet est confirmé pour aller de l'avant. Les différentes mesures pour permettre la transition la plus sereine possible pour les citoyens seront annoncées sous peu.

5. Première période de questions et commentaires du public

Il n'y a pas d'intervention.

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

6.1 Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur l'avenue Montpetit (**suivi**)

Mme Éloïse Gaudreau a transmis à la fin décembre la réponse de la Ville à cette résolution du Conseil de quartier. La réponse de la Ville va comme suit :

L'avenue Montpetit ne fait malheureusement pas partie des 200 projets prioritaires de la Ville pour le développement du réseau cyclable. Cette hiérarchisation vise à prioriser les projets dans le cadre de la mise en œuvre de la [Vision de la mobilité active](#). Quant aux autres enjeux, des



observations, comptages et relevés seront effectués pour bien documenter la situation, afin de proposer les interventions optimales.

M. Jean-Luc Lavoie explique que l'emprise du boulevard Hochelaga sous le viaduc appartient au MTMQ et que cela ajoute des contraintes techniques, notamment en lien avec le réaménagement des voies principales aux abords des ponts, qui impactera éventuellement ce secteur.

M. Pierre Samson demande s'il est possible d'obtenir un échancier des travaux de la part de la Ville. M. Jean-Luc Lavoie effectuera la demande pour obtenir plus d'informations telles que l'année et la période de l'année pour les travaux prévus.

M. Pierre Pelletier fait part que l'enjeu principal de ce secteur demeure la vitesse et la sécurité sur les routes.

M. Bernard Drouin demande si les gens qui vont vouloir aller aux ponts seront invités à prendre l'avenue Lavigerie à partir d'Hochelaga. M. Jean-Luc Lavoie répond qu'il n'y aura pas d'avantage pour les automobilistes de s'aventurer dans un quartier résidentiel plutôt que de poursuivre sur Hochelaga pour s'engager ensuite sur les grands axes.

Mme Celia Forget rappelle aux élus de bien prendre en compte la sécurité des piétons sur les artères de Lavigerie et Hochelaga, compte tenu de l'achalandage qui sera haussé à cause des travaux à venir. M. Jean-Luc Lavoie en prend bonne note et effectuera un suivi à ce sujet.

6.2 Demande de rencontre concernant le réaménagement du secteur sud de la route de l'Église (suivi)

Mme Éloïse Gaudreau a transmis ce soir la réponse de la Ville à cette demande du Conseil de quartier :

Nous avons bien pris connaissance de la résolution titrée Demande de rencontre concernant le réaménagement du secteur sud de la route de l'Église. Nous vous remercions pour votre intérêt envers le projet de réaménagement.

Depuis l'atelier d'échanges avec les citoyens ayant eu lieu en février 2024, la Ville a travaillé activement à l'avancement du projet, notamment à la complétion des plans et devis. La conception a tenu compte de l'ensemble des commentaires émis lors de l'atelier d'échanges, ceux-ci étant synthétisés dans un compte-rendu, disponible sur la [page web](#) du projet dans la section de la participation citoyenne. Les aménagements retenus visent en ce sens à améliorer considérablement le confort et la sécurité des déplacements actifs en zone scolaire.

Il est important de préciser que, en raison du stade d'avancement des plans, il n'est plus possible d'apporter des modifications majeures au concept retenu. Toutefois, nous sommes sensibles aux préoccupations émises, et nous sommes confiants que l'ensemble des interventions sauront y répondre, qu'il s'agisse par exemple de la vitesse des véhicules, du respect des zones



débarcadères, du respect et de la visibilité des traversées piétonnes, ou encore de la signalisation. Une séance d'information publique sur le projet aura lieu d'ici la fin de l'hiver, afin de présenter les aménagements prévus et pour répondre à toute question. Les travaux, quant à eux, sont toujours planifiés en 2026. Nous vous reviendrons donc très prochainement avec une date de tenue de cette séance d'information publique.

Mme Marianne White souligne que la Ville a vraiment pris à cœur le point de la sécurité routière, mais elle recommande au Conseil de demeurer vigilant par rapport à ce dossier. M. Pierre Samson souligne le point du débarquement des écoliers par les parents sur la rue du Sieur-d'Argenteuil. Mme Amélie Laliberté répond qu'il pourrait être pertinent d'apporter le point lors de la séance d'informations. M. Pierre Samson effectuera un suivi avec le conseil d'établissement.

6.3 Balade des éluEs (**discussion**)

Mme Nadia Aubin-Horth a préparé un projet de résolution à soumettre à la Ville, en ce qui concerne la 5^e édition de l'événement la balade des ÉluEs. Cette année, tous les quartiers de l'arrondissement y participent. Le marché public de Sainte-Foy sera le point d'arrivée.

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-03

Considérant que des administrateurs et administratrices des Conseils de quartier du Plateau, de Pointe-de-Sainte-Foy, de Saint-Louis, de Sillery, de la Cité-Universitaire et de Cap-Rouge organisent une balade à vélo à laquelle seront invités les conseiller.ère.s municipaux concerné.e.s et le grand public dans le cadre du mois du vélo;

Considérant que cette activité a attiré une quarantaine de personnes malgré le temps froid et pluvieux (avec 90 inscriptions prévues) en 2022, 70 participants en 2024 et 88 inscriptions dont 33 enfants en 2025 ;

Sur proposition de Mme Nadia Aubin-Horth appuyée par Mme Amélie Laliberté, il est résolu de demander à la Ville de répéter l'expérience pour une cinquième année en mai 2026, en collaboration avec les Conseils de quartier Plateau, Pointe-de-Sainte-Foy, Sillery, Cité-Universitaire et Cap-Rouge.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Pouvoirs en matière de déploiement des radars photos mobiles

Mme Nadia Aubin-Horth revient sur la résolution déposée par le Conseil de quartier Cité-Universitaire pour soutenir la Ville dans ses démarches par rapport au déploiement des radars photos mobiles et pour laquelle le Conseil de quartier Saint-Louis avait été sollicitée pour un appui. Le Conseil de quartier Cité-universitaire a reçu une réponse à ce sujet :



Le contrôle automatisé au Québec (radar photo, caméra aux feux rouge, etc.) est encadré par la loi 48 depuis juin 2024.

La Ville de Québec a déposé en février 2024 un mémoire dans le cadre de l'étude du projet de loi 48 qui visait, entre autre, à baliser le déploiement et l'utilisation du contrôle automatisé au Québec.

La Ville a demandé au Gouvernement du Québec de lui consentir une plus grande autonomie dans le déploiement et l'utilisation des équipements de contrôle automatisé ainsi que dans la gestion des infractions et des excédents découlant de l'exploitation de ces équipements. La Ville de Montréal a déposé une demande semblable.

Le Gouvernement du Québec a refusé de donner suite aux demandes des villes de Québec et de Montréal. Conséquemment, le contrôle automatisé doit se faire selon les paramètres définis par la loi 48.

Des discussions se tiennent sur une base régulière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour faire évoluer le cadre de gouvernance du contrôle automatisé.

M. Pierre Pelletier suggère que le Conseil adopte une résolution qui oriente son appui envers la Ville pour que celle-ci obtienne plus de pouvoirs en matière de radars photos mobiles. Mme Nadia Aubin-Horth rédigera une résolution en ce sens afin de l'adopter à la prochaine rencontre du Conseil.

6.5 Conférence de Croque ton quartier

Mme Célia Forget a discuté avec Mme Marie-Claude Fontaine quant à la présentation des activités de *Croque ton quartier* au Conseil de quartier. La présentation se tiendra lors de la prochaine séance en février.

6.6 Déneigement sur la piste cyclable Neilson

M. Louis Alexandre mentionne que l'an dernier, le déneigement de la piste cyclable était bien fait environ deux jours suivant la tombée de neige, même s'il restait un peu de neige accumulée près des bollards. Cette année, malgré que les bollards ont été enlevés pour faciliter le déneigement, la neige s'accumule maintenant sur l'ensemble de la piste cyclable. M. Louis Alexandre compte logger un appel au 311.

M. Jean-Luc Lavoie effectuera un suivi à ce sujet.

7. Deuxième période de questions et commentaires du public

Il n'y a pas d'intervention.



8. Correspondance et trésorerie

8.1 Correspondance

Mme Amélie Laliberté fait part qu'elle a reçu une invitation au groupe des président(e)s des Conseils de quartier, où une demande a été faite pour obtenir de la marchandise à l'image du nouveau logo des Conseils de quartier, lors d'événements où les administrateurs peuvent faire de la représentation. Une prochaine rencontre de ce groupe est prévue en février.

Le Conseil réfléchit ensemble à des idées d'items à leur image. M. Arnaud Desbiens s'informerait auprès d'un fournisseur pour obtenir des estimés de prix.

8.2 Trésorerie

M. Arnaud Desbiens informe que le solde du compte est de 5 994,62 \$, incluant le budget pour le projet de sécurité routière. Mme Éloïse Gaudreau remet le chèque du budget de fonctionnement de 1 620 \$ au trésorier et effectuera un suivi pour le chèque du programme pour la biodiversité en vue de la prochaine séance.

Autorisation des dépenses

Il n'y a pas d'intervention.

9. Affaires internes

9.1 Secrétariat de soutien (tarif 2026, recherche)

Le Conseil retient les services de Kathleen Breault pour la période hivernale.

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-04

Sur proposition de M. Martin Boucher, appuyée par M. Pierre Samson, il est résolu de retenir les services de M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction des procès-verbaux.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-05

Sur proposition de Mme Amélie Laliberté, appuyée par Mme Célia Forget, il est résolu de déterminer un tarif 135 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction d'un procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION CQSL-26-CA-06

Sur proposition de M. Arnaud Desbiens, appuyée par M. Louis Alexandre, il est résolu de verser 135 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Préparation de l'AGA

Mme Célia Forget informe que le conférencier a été réservé pour la prochaine AGA en avril.

M. Louis Alexandre suggère d'inviter les anciens administrateurs et anciennes administratrices du Conseil pour souligner les 20 ans d'existence du Conseil. Mme Éloïse Gaudreau s'informerait s'il est possible de contacter ces gens.

Les membres discutent des grands dossiers dont s'est occupé le Conseil au fil des ans et qui pourraient être abordés à l'AGA.

Mme Éloïse Gaudreau mentionne que le rapport annuel devrait idéalement être adopté en mars. Elle invite également le Conseil à réfléchir à un format et un budget collation pour l'AGA.

10. Varia

Mme Nadia Aubin-Horth a invité les membres du Conseil à réserver leur place à la soirée de réflexion et d'échanges interactifs sous le thème « [Québec, là où il fait bon vivre](#) » au Musée de la Civilisation animé par Bruno Savard et organisé par Rêvons Québec 2025 le 28 janvier prochain.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par Mme Amélie Laliberté et Mme Nadia Aubin-Horth.

Amélie Laliberté, présidente

Nadia Aubin-Horth, secrétaire